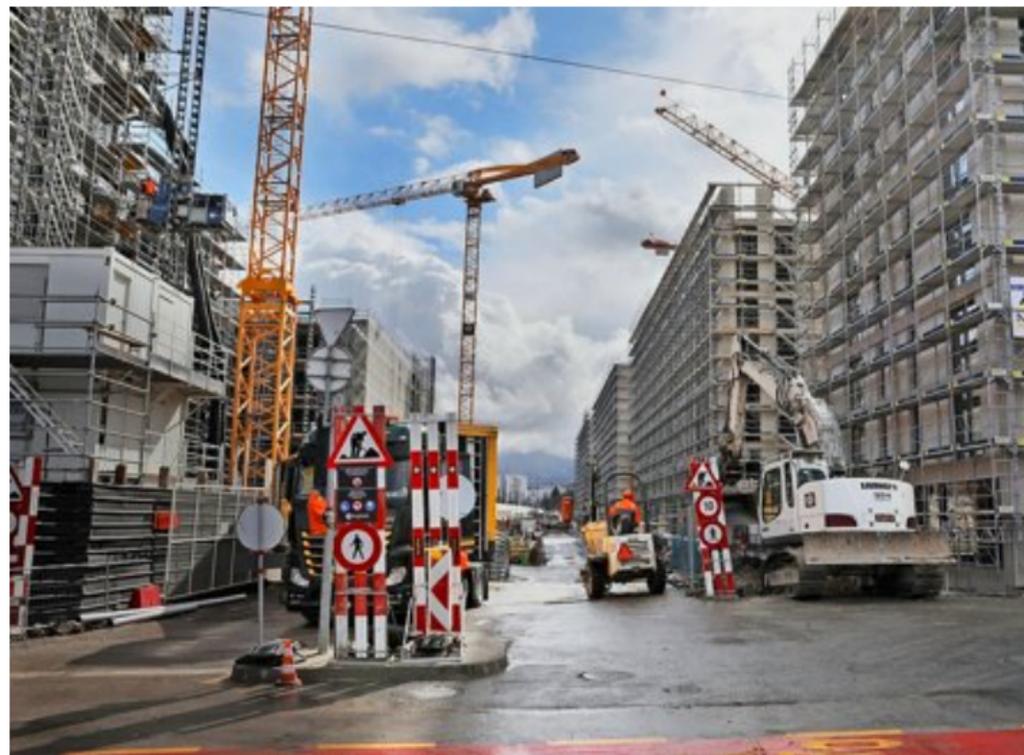


La Chambre immobilière lance sa campagne pour davantage de logements à vendre

Beaucoup de Genevois ont les moyens d'acheter, estime la CGI, qui réclame davantage de PPE

La Chambre genevoise immobilière (CGI) lance une vaste campagne en faveur de la propriété par étages (PPE). Des publicités vont fleurir dans les rues de la ville pour s'adresser aux Genevois. Le message? La PPE est moins chère qu'on ne le pense, elle est plus avantageuse que la location, il faut donc en construire davantage.

«Cette campagne répond à l'intérêt général, déclare Christophe Aumeunier, secrétaire général de la CGI. Nous relayons la volonté de



Pour la CGI, la PPE est moins chère qu'on ne le pense.

STEEVE IJUNCKER-GOMEZ

milliers de Genevois qui souhaitent devenir propriétaires.» Il évoque un sondage selon lequel ils seraient 52% à le vouloir.

La CGI rappelle la forte demande qui s'exprime à chaque mise en vente de PPE dans la zone de développement. Dans ces secteurs-là, l'État contrôle les prix, qui sont bas. Ils sont encore poussés à la baisse grâce aux taux hypothécaires historiquement bas. «Le prix moyen se situe à 6000 francs le mètre carré», soulignent les affiches de la CGI (6270 fr. précisément en 2017, selon l'Office de la statistique). Ce qui porte le cinq-pièces de 100 m² à 600 000 francs.

«La plupart des Genevois ne sont pas conscients de ces prix et

pensent, à tort, qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter, déplore Christophe Aumeunier. En outre, à ce tarif, il est plus avantageux d'être propriétaire que locataire.»

Selon les calculs de la CGI, un cinq-pièces à 630 000 francs coûte 1650 francs par mois à son acquéreur, moins que le loyer moyen genevois. Et cela avec 20% de fonds propres.

Pour la CGI, la conclusion s'impose: il faut construire davantage de PPE. «Cela contribue à une meilleure mixité sociale et augmente les recettes fiscales en évitant un exil hors de Genève.»

Cette campagne intervient dans un contexte politique particulier. Le Conseil d'État a déposé un projet

de loi devant le Grand Conseil pour modifier la répartition des types de logements en zone de développement. Il propose un tiers de logements sociaux, un tiers d'habitations pour la classe moyenne et un tiers de PPE.

La CGI préfère qu'on en reste aux quotas actuels. «Théoriquement, ils permettent de réaliser près de 70% de PPE, même si les promoteurs n'en font que 33%, préférant vendre des locatifs à des acteurs institutionnels», regrette Pascal Pétroz, président de la CGI. En réduisant le taux légal de PPE, la CGI craint qu'elle ne se réduise encore comme peau de chagrin.

Christian Bernet
@CCBernet